



Réforme des lycées professionnels

Communiqué de l'intersyndicale Voie Pro de l'académie Aix-Marseille

Jeudi 4 mai 2023, E. Macron a lancé une réforme des lycées professionnels. Calqué sur le modèle de l'apprentissage, il s'agit d'un bouleversement de nos métiers, de nos établissements et de nos formations.

À l'automne dernier, notre intersyndicale s'était déjà réunie dans les mobilisations historiques des personnels des lycées pros et agricoles, qui avaient forcé C. Grandjean à renoncer à l'augmentation de 50 % des stages en Bac Pro. En s'obstinant à imposer de nouveau une augmentation du nombre de semaines de stages qui, de fait, supprime des semaines d'enseignement, E. Macron montre une fois de plus son mépris à l'égard des besoins exprimés par les personnels pour les élèves.

Aujourd'hui, l'intersyndicale Voie Pro (Aix Marseille) rejette une nouvelle fois cette réforme qui se place à l'opposé des ambitions scolaires de réductions des inégalités, et qui porte atteinte au rôle émancipateur de la voie professionnelle initiale, publique, laïque et sous statut scolaire.

Elle rejette la conception d'une carte des formations purement adéquationniste qui condamnerait les élèves issus de milieux populaires à un déterminisme social et géographique, et s'oppose à la suppression annoncée par le Ministre Ndiaye de 80 filières à la rentrée 2023. Contraints de "choisir" leur orientation dans une offre de formation uniquement déterminée par les besoins immédiats des entreprises locales, les jeunes des lycées professionnels ne seraient ainsi plus considérés comme des élèves en formation mais comme une main d'œuvre immédiatement exploitable, assignés à résidence.

l'intersyndicale rappelle son opposition au développement de l'apprentissage à tout crin dans les lycées professionnels. La mixité de public revient à dégrader l'organisation des établissements et l'organisation pédagogique dans nos classes.

L'intersyndicale dénonce le « super-pacte » proposé au PLP qui n'est rien d'autre que la reprise du « travailler plus pour gagner plus », n'est aucunement une revalorisation mais un déni du travail au quotidien des personnels et, annonce un vaste plans de reconversion, et une attaque en règle contre nos statuts.

Quant à la gratification de 50€ à 100€ par semaine de stage, l'intersyndicale fait observer qu'elle est conçue seulement à la charge de l'Etat, donc sans aucune participation des entreprises.

C'est ainsi que l'intersyndicale appelle à manifester le jeudi 11 mai à 16 h au bas des escaliers de la Gare Saint-Charles à Marseille suite à la venue programmée de Carole GRANDJEAN ce jour à CANOPE (bd d'Athènes).